

MAIRIE de LAVAU

Envoyé en préfecture le 29/07/2022
Reçu en préfecture le 29/07/2022
Affiché le **20 SEP. 2022**
ID : 081-218101400-20220729-1618_MPDDAVDOJO-AU

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

DECISION PRISE EN VERTU D'UNE DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire de Lavaur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2122-22 ;

Vu le code de la Commande publique ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020, lui donnant délégation au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la décision prise, en vertu d'une délégation en date du 24 mai 2022, visée par la Préfecture le 24 mai 2022, pour attribuer le marché n° TB 2022-05 afférent aux travaux de déconstruction de l'ancien dojo 13 rue de la Mairie à LAVAU, lequel a été signé le 25 mai 2022, pour un montant de 90 720,00 € T.T.C ;

Considérant que des travaux supplémentaires non prévisibles, s'avèrent absolument nécessaires tels que repris dans l'avenant n°1 au marché n° TB 2022-05 ;

Considérant que les dites prestations doivent faire l'objet d'un avenant pour un montant total de 3 156,30 € T.T.C.

DECIDE

ARTICLE 1 :

Il sera signé l'avenant n°1 au marché TB 2022 – 05 avec

la S.A.S. RONCO R & C

460, avenue des Terres Noires 81370 SAINT-SULPICE

Tél : 05.63.41.85.93

Courriel : contact-be@ronco.fr

Siret : 415 222 777 00047

SEPTEMBRE 2022

DECIDE

ARTICLE 1 :

Il sera signé l'avenant n°1 au marché TB 2022-05

avec la **S.A.S. RONCO R & C**
460, avenue des Terres Noires

81370 SAINT-SULPICE

☎ : 05.63.41.85.93
SIRET : 415 222 777 00047

Courriel : contact-be@ronco.fr

pour un montant de **2 630,25 € H.T. soit 3 156,30 € T.T.C.**

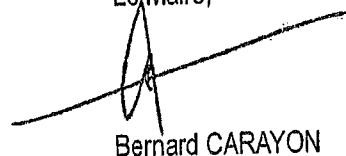
Le montant du marché initial était de	90 720,00 € T.T.C.
Le montant de l'avenant n°1 s'élève à	3 156,30 € T.T.C.
Le nouveau montant total du marché TB 2022 - 05, s'élève à	93 876,30 € T.T.C.

ARTICLE 2 :

Il est précisé que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022 de la Commune, opération 489, compte 2313, fonction 40, (engagement n°22.106.335).

Fait à Lavar, le 29/07/2022

Le Maire,


Bernard CARAYON



Décision prise en date du 29/07/2022 prise en vertu d'une délégation du conseil municipal en date du 10/07/2020, concernant l'avenant n°1 au marché TB 2022-05 relatif aux travaux de déconstruction de l'ancien dojo 13 rue de la Mairie 81500 LAVAUUR.